



Appel à communications

« La perception des accents du français hors de France »

Université d'Avignon, 17-18 novembre 2011

Les variétés de français se distinguent, pour le locuteur naïf, par des particularismes de prononciation généralement appelés « accents ». Or, il est difficile de caractériser les indices qui déclenchent, chez l'auditeur, la perception d'un accent régional. Les raisons sont multiples. Premièrement, la perception des accents se fait de façon continue (entre « beaucoup d'accent », « peu d'accent » et « pas d'accent »). Deuxièmement, la capacité des sujets à identifier des accents varie en partie en fonction de la mobilité géographique et du vécu langagier de l'individu auquel le chercheur n'a pas toujours accès. Malgré ces difficultés, les études sur la perception des accents se sont multipliées pendant ces dernières années.

Clopper et Pisoni (2004), ont montré que, sans entraînement préalable, des auditeurs américains, invités à écouter les accents de divers compatriotes et à localiser leur origine géographique sur une carte des États-Unis, sont capables de distinguer trois grandes régions : la Nouvelle-Angleterre, le Sud et le Nord-Ouest. Des études similaires ont été menées pour les variétés régionales de l'allemand (Burger & Draxler 1998), du gallois (Williams, Garrett, Coupland 1999) et de l'italien (Iannàcaro & Dell'Aquila 2001) ainsi que du norvégien (Gooskens & Heeringa 2004) et du néerlandais (Heeringa 2004). Dans le domaine de la sociolinguistique cognitive, les études de Berthele (2010) et Kristiansen (2010) ont pu mettre en évidence certains mécanismes de catégorisation ainsi que les représentations mentales associées à la variation linguistique.

Pour ce qui est de la France, les études d'Armstrong et Boughton (1997), Hauchecorne et Ball (1997), Kuiper (1999) et, plus récemment, Boughton (2006), Woehrling et Boula de Mareuil (2006) ainsi que Pustka (2007) ont examiné les aires dialectales perçues. Par ailleurs, Girard, Floccia et Goslin (2006) ont pu montrer pour des locuteurs franc-comtois et toulousains que la familiarité avec un ou plusieurs accents régionaux détermine l'effort cognitif nécessaire à l'identification des mots.

Si ces travaux ont pu apporter quelques éléments nouveaux à l'étude du fonctionnement de la perception des accents, on peut regretter que la plupart des recherches se limitent au français hexagonal. Or, il est indéniable qu'une prise en compte de la perception des variétés de français hors de France (notamment au Canada, en Belgique, en Suisse et en Afrique) peut apporter des éclaircissements sur les caractéristiques phonétiques pertinentes qui permettent d'identifier les accents et sur les prototypes cognitifs et stéréotypes culturels associés aux stimuli acoustiques.

Lors de ce colloque, nous tenterons de mettre en perspective les acquis des recherches de différents domaines (psycholinguistique, sociophonétique, sociolinguistique cognitive, dialectologie perceptuelle, reconnaissance automatique de la parole) concernés par l'identification des accents du français. Nous encourageons des présentations qui touchent aux sujets suivants :

- les apports de la perception des variétés de français hors de France à la modélisation de la perception/production de la parole (notamment les modèles basés sur l'usage)
- le rôle de facteurs linguistiques et non linguistiques dans la perception de la variation linguistique en francophonie

- les prototypes cognitifs et stéréotypes culturels dans la perception des accents
- le degré d'intercompréhension entre les variétés de français
- les approches dialectométriques (distance perçue entre les parlers)
- la reconnaissance automatique des accents
- le traitement automatique de la parole accentuée
- les enjeux de la perception des accents pour l'enseignement du français en francophonie.

Des approches expérimentales sont particulièrement bienvenues.

Consignes de soumission d'une communication

- Le colloque se déroulera sous forme de séances plénières et d'une séance « poster ».
- Les propositions de communication/ de poster doivent être envoyées **avant le 30 avril 2011** sous format .doc ou .rtf à l'adresse suivante : anika.falkert@univ-avignon.fr.
- Elles tiendront en deux pages : sur la première page, titre de la proposition, nom, coordonnées et affiliation professionnelle ; sur la deuxième page, titre de la proposition ainsi que le résumé anonyme de 400 mots maximum accompagné de 4 à 5 mots clés, des références citées et du type de présentation souhaitée (communication ou poster).
- Les propositions de communication mentionneront explicitement le ou les domaines dans lesquels elles pourront s'inscrire : psycholinguistique, sociophonétique, sociolinguistique cognitive, dialectologie perceptuelle, traitement automatique de la parole.
- Les propositions qui ne s'insèrent pas facilement dans un ou plusieurs des domaines indiqués, mais qui répondent clairement aux objectifs du colloque, seront également prises en compte.
- La durée prévue des présentations orales est de 30 minutes (20 minutes suivies de 10 minutes pour les questions).
- Les langues du colloque sont le français et l'anglais.

Les propositions seront évaluées de façon anonyme par au moins deux membres du comité scientifique du colloque.

Comité scientifique :

Zoë Boughton (University of Exeter)
 Philippe Boula de Mareüil (LIMSI – CNRS)
 Elisabetta Carpitelli (Université de Nice)
 Christian Guilbault (Simon Fraser University)
 Georges Linarès (Université d'Avignon)
 Christine Meunier (CNRS – Université de Provence)
 Noël Nguyen (CNRS – Université de Provence)
 Pascal Nocéra (Université d'Avignon)
 François Poiré (University of Western Ontario)
 François Pellegrino (CNRS – Université Lyon 2)
 Elissa Pustka (Université de Munich)
 Graham Ranger (Université d'Avignon)

Toute correspondance à: anika.falkert@univ-avignon.fr